

COMMUNE DE LE GUA – 17600 –

**ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ DE CHAMPLAIN
AFFICHAGE DE L'ACTE D'APPROBATION DU PROGRAMME DES ÉQUIPEMENTS
PUBLICS, DU DOSSIER DE RÉALISATION ET DU CAHIER DES PRESCRIPTIONS
ARCHITECTURALES ET PAYSAGÈRES DE LA ZAC**

Par délibérations du 17 décembre 2019, le Conseil municipal de Le Gua a approuvé :

- le Programme des Équipements Publics à réaliser dans la ZAC de Champlain,
- le Dossier de Réalisation de la ZAC,
- le Cahier des Charges de Cession de Terrains de la ZAC et son annexe, le Cahier des Prescriptions Architecturales, Paysagères et Environnementales.

Ces délibérations seront affichées pendant un mois en mairie de Le Gua.

Le Programme des Équipements Publics et le dossier de réalisation de la ZAC sont consultables en mairie de Le Gua, sur demande, aux horaires d'ouverture habituels, ainsi que sur le site internet communal <https://www.le-gua.com/>

Le Cahier des Prescriptions Architecturales, Paysagères et Environnementales de la ZAC, quant à lui, est consultable, sur demande, auprès de la mairie de Le Gua aux horaires d'ouverture habituels ainsi que sur le site internet de la commune.

Il est transmis au service instructeur des autorisations d'urbanisme (Communauté de Communes Bassin de Marennes - 10, rue du Maréchal Foch - 17320 Marennes-Hiers-Brouage).